



Communauté de communes
du Pays Riolais

DETAIL FACTURE N° /XXXXXXX

Service Eau et Assainissement

N°de Titre :

XXX

N°Avis :

XXXXXXX

Période :

EAU ASS 2° sem 202X

Date émission :

18/07/202X

Point de distribution : 1

COMMUNE
Numéro d'emplacement
NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTALE, COMMUNE

Pour toute question relative au paiement,

Correspond à la part fixe annuelle.
Elle couvre l'entretien, l'amélioration du réseau, des ouvrages et de votre compteur d'eau

EAU POTABLE

Correspond à votre consommation.
Votre consommation est variable et dépend du nombre de m³ utilisé.

Correspond à la part fixe annuelle.
Elle couvre la collecte, le transport, l'épuration des eaux usées avant restitution en milieu naturel

Correspond à votre consommation.
Votre consommation est variable elle est liée à vos rejets d'eaux usées..

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Chaque usager paie des redevances à l'Agence de l'Eau. Elles sont calculées en fonction du volume d'eau consommé

AGENCE DE L'EAU

Compteur n°XXXXXXXXXX

ancien index : XXXX
nouvel index : XXXX

date de relevé : 31/12/202X

date de relevé : 05/06/202X

→ **Vos coordonnées**

DETAL DE VOTRE FACTURE	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Montant TTC	Taux de TVA
Votre compteur n°XXXXXXXXXX					
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Abonnement					
Abonnement période 01/07-31/12/2025	XX/365 j	XX	XX	XX	5,50
Consommation					
Estimation au 07/04/2025(**)	XX m ³	XX	XX	XX	5,50
Relevé du 05/06/2025 - valeur d'index	XX m ³	XX	XX	XX	5,50
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU					
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Abonnement					
Abonnement période 01/07-31/12/2025	XX (365 j)	XX	XX	XX	10,00
Consommation					
Estimation au 07/04/2025(**)	XX m ³	XX	XX	XX	10,00
Relevé du 05/06/2025 - valeur d'index	XX m ³	XX	XX	XX	10,00
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ORGANISMES PUBLICS					
Prélèvement sur la ressource en eau(agence de l'eau)	1	XX m ³	0,0466	XX	XX 5,50
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable(agence de l'eau)	2	XX m ³	0,0200	XX	XX 5,50
Redevance sur consommation d'eau potable(agence de l'eau)	3	XX m ³	0,3900	XX	XX 5,50
Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif(agence de l'eau)	4	XX m ³	0,0034	XX	XX 10,00
TOTAL ORGANISMES PUBLICS					
Total à payer HT : XX					
Taux de TVA appliqué sur l'eau potable TVA à 5,5% : XX					
Taux de TVA appliqué sur l'assainissement collectif TVA à 10% : XX					
Total à payer TTC : XX					
Prix TTC au litre (hors abonnement): XX					

(**) L'estimation correspond au prorata temporis de votre consommation relevée suite à un changement tarifaire

1

Prélèvement sur la ressource en eau : Toute personne qui prélève de l'eau dans le milieu naturel est assujettie à une redevance pour prélevement sur la ressource en eau.

2

Performance des réseaux d'eau potable : Les collectivités compétentes en matière de distribution d'eau potable sont assujetties à la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable, qui tient compte du volume d'eau distribué et de l'efficacité du réseau de distribution.

3

Consommation d'eau potable : Toute personne abonnée au service d'eau potable (à l'exception des élevages, sous certaines conditions) est assujettie à la redevance sur la consommation d'eau potable.

4

Performance des systèmes d'assainissement : Les collectivités compétentes en matière d'assainissement collectif sont assujetties à la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, qui tient compte du volume d'eaux usées traitées et de l'efficacité du système.